

**RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

Ministère de l'agriculture  
et de l'alimentation

**Arrêté**

**Portant nomination au conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro).**

**Le ministre de l'agriculture et de l'alimentation,**

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-6 ;

Vu la délibération du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) du 16 mars 2006.

**Arrête :**

**Article 1<sup>er</sup>**

Sont nommés membres du conseil d'administration de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) :

**1° Au titre des représentants de l'Etat :**

*Représentant du ministre chargé de l'enseignement supérieur :*

- le recteur de l'académie de Bordeaux, ou son représentant ;

*Représentant du ministre chargé de la recherche :*

- le délégué régional à la recherche et à la technologie, ou son représentant ;

*Représentants du ministre chargé de l'agriculture :*

- le directeur général de l'enseignement et de la recherche, ou son représentant ;
- le directeur régional de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de Nouvelle Aquitaine, ou son représentant ;

**2° Au titre des personnalités représentatives des professions et des activités éducatives, économiques et de recherche présentant un lien avec les missions de l'établissement :**

- Mme Sylvie BROUARD, responsable du site Nouvelle Aquitaine de l'Institut de l'élevage ;
- Mme Marie-Catherine DUFOUR, directrice régionale de l'Institut français de la vigne et du vin ;
- M. Bernard FARGES, président de la Confédération nationale des producteurs de vins et eaux de vie de vin à AOC, membre du Conseil interprofessionnel des vins de Bordeaux ;
- Mme Odile FARRET, directrice des ressources humaines du Crédit agricole d'Aquitaine ;
- Mme Isabelle FRISON, responsable de l'activité transformation des entreprises et intelligence économique à l'association « Aquitaine développement innovation » ;
- M. Bruno MILLET, directeur adjoint de la Chambre régionale d'agriculture d'Aquitaine ;
- M. Olivier PUJOLAR, vice président en charge des partenariats de l'université de Bordeaux ;
- M. Hubert de ROCHAMBEAU, président du centre INRA de Bordeaux-Aquitaine ;
- Mme Yvette THOMAS, vice-présidente de la coopérative Charente Alliance et présidente de Coop de France Aquitaine Limousin Poitou-Charentes ;
- M. Stéphane VIEBAN, directeur général de la société Alliance Forêt Bois.

**Article 2**

Le directeur de l'École nationale supérieure des sciences agronomiques de Bordeaux Aquitaine (Bordeaux Sciences Agro) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère de l'agriculture et de l'alimentation.

Fait le **24 JUIL. 2017**

Pour le ministre et par délégation :  
La directeur général de l'enseignement et de la recherche,



Philippe VINÇON